

# informations

Comité Régional CGT Midi-Pyrénées  
& Languedoc-Roussillon



Activité régionale  
**Sécurité Sociale  
Professionnelle**



A la une  
**Elections  
TPE 2021**



Actualité syndicale  
**Journée internationale  
des droits des femmes**

N° 253 *Février 2021*

Le Contrat de  
Plan Etat Région  
et de Relance



Editorial ..... 2

A la une ..... 3

- Elections TPE 2021, un enjeu pour toute la CGT

Activité régionale ..... 5

- La CGT exige une véritable sécurité sociale professionnelle

Dossier ..... 7

- **Le Contrat de Plan Etat Région et de Relance**



Actualité syndicale ..... 11

- Journée internationale des droits des femmes

Les brèves ..... 15

- Un nouveau membre au CESER Occitanie: Martine PEDULLA

A vos agendas ..... 15

- Formations IRT



**Comité Régional CGT Occitanie**

• 7, place du Fer à Cheval  
31300 TOULOUSE  
Tél. 05 61 23 35 52

• 474, allée Henri II de Montmorency  
34000 MONTPELLIER  
Tél. 04 67 15 91 74

e-mail : [crgt.occitanie@orange.fr](mailto:crcgt.occitanie@orange.fr)  
site : <http://crgctoccitanie.reference-syndicale.fr/>

N° 253 • Février 2021  
Prix : 1€

N° d'inscription à la CP 0221S05720  
ISSN 1950-4926

Directeur de la Publication : Lionel Pastre

Conception et réalisation :  
Comité Régional CGT Occitanie - 31300 TOULOUSE

Imprimé par le Comité Régional CGT Occitanie  
31300 TOULOUSE

*« Fort avec les faibles,  
faible avec les forts! »*

Mois après mois, semaine après semaine, le gouvernement affiche ses attermolements, difficultés, incompétences face à une crise sanitaire sans précédent. Aux belles paroles « la santé des salariés est prioritaire », il faut que l'économie continue à vivre, que les actionnaires puissent continuer à percevoir leur dividendes - rappelons que l'année 2020 est une année record pour eux! -, acquis sur le dos des richesses créées par les salariés!

Ils continuent à afficher leur mépris, annonçant, dans la période, réengager la réforme de l'assurance chômage. C'est un vrai gouvernement « fort avec les faibles, faible avec les forts! »

C'est un changement profond de politique, une vraie rupture, qui sont nécessaires! On nous impose un choix de vie se limitant à la seule autorisation d'aller bosser! Couvre-feu, confinement le week-end pour certains départements, sans que cela n'ait un quelconque effet bénéfique sur la propagation de la COVID-19 ou de ses variants!



Stop, ça suffit! Dans les entreprises, dans chaque secteur d'activité, battons-nous, mettons en débat, par des assemblées générales, la question de la sécurité sociale professionnelle, du salaire à vie, du nouveau statut du travail salarié, des 32 heures, etc, etc.

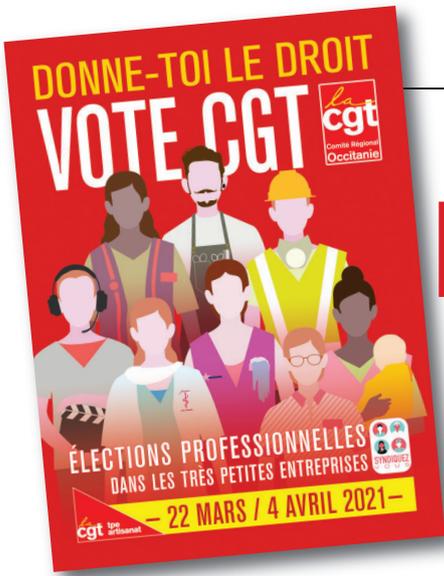
Les salariés des TPE, dont les métiers sont essentiels dans la vie de tous les jours, lors des élections professionnelles qui ont lieu du 22 mars au 4 avril 2021, vont pouvoir s'exprimer, dans les urnes. Ils ont payé ou vont payer un lourd tribut à cette crise. Ils vont conforter, n'en doutons, comme numéro 1 le syndicat de lutte, de propositions que nous sommes, et que nous demeurons, encore plus, dans la période difficile comme celle que nous traversons depuis 2020!

Du 1<sup>er</sup> mars au 15 mars 2021, ce sont 2,2 millions d'actifs, 1,4 million de retraités des fonctions publiques hospitalière et territoriale qui sont appelés à voter afin de renouveler le Conseil d'administration de la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL). Là aussi, l'enjeu est colossal!

Alors, pour ne plus subir, voter CGT, c'est déjà lutter!

**Lionel Pastre,**

Secrétaire régional CGT Occitanie



# Elections TPE 2021, un enjeu pour toute la CGT

« Dans cette période difficile, pour ne plus subir, voter CGT, c'est déjà lutter! »

*Les élections dans les Très Petites Entreprises (moins de 11 salariés) vont, enfin, se dérouler du 22 mars au 4 avril 2021.*

Sur les 13 départements que compte l'Occitanie, ce sont environ 450 000 salariés qui vont avoir le droit à la parole. Ils travaillent dans le tourisme, les métiers du bâtiment, les garages, l'artisanat, la restauration, les petits commerces et services, les assistantes maternelles, les professions libérales, les associations, l'agriculture ou encore l'industrie.

Cela représente une énorme communauté de travail et une force considérable sur notre région, grande comme l'Irlande, pour obtenir de nouveaux droits.

Même s'ils représentent près d'un salarié sur deux du privé, leurs emplois sont souvent précaires, souvent à temps partiel, instables et/ou saisonniers, avec le sentiment d'être isolés, persuadés de ne pas avoir les mêmes garanties et droits que peuvent avoir les salariés dans les grandes entreprises!

Ils vont voter pour élire des représentants à la CPRI (commission paritaire régionale interprofessionnelle). Ces élus seront issus des organisations syndicales. Avoir des élus CGT dans cette instance est une garantie supplémentaire pour être

bien représentés, bien défendus et porter des propositions offensives de conquêtes de nouveaux droits.

En 2016, ils avaient fait confiance à la CGT qui est arrivée 1<sup>re</sup> avec 27,58 % sur l'Occitanie, loin devant la 2<sup>e</sup> organisation avec 15 %. Mais seulement 7,63 % d'entre eux avaient voté, soit un peu moins de 30 000 salariés sur les 390 000 inscrits en 2016.

## Il nous faut donc gagner le vote, et gagner le vote CGT !

Les enjeux de ces élections sont multiples :

- **gagner la représentativité :**

les élections TPE contribueront à déterminer l'influence de chaque organisation syndicale. Les résultats des élections TPE additionnés aux résultats CSE, participeront à déterminer la répartition départementale des sièges par organisations aux prud'hommes. Enfin, c'est la possibilité de reconquérir notre première place dans le privé. Lors des dernières élections TPE, la CGT était arrivée partout en tête dans nos départements d'Occitanie, avec un score record en Ariège !

- **gagner les mêmes droits pour tous les salariés :**

augmentation des salaires, 13<sup>e</sup> mois pour tous, déroulement de carrière, activités sociales, égalité F/H...

- **gagner la syndicalisation.**

## Comment gagner ces élections ?

Il nous faut impliquer tous nos syndiqués. C'est le 1<sup>er</sup> point ! Et toutes les UD d'Occitanie ont lancé la campagne sur cette dynamique, mettant en place des plans de travail de déploiement par Union Locale, se rendant visible, par des séances de collage d'affiches ou distributions de tracts. Des courriers aux maires pour la mise à disposition de panneaux d'affichages ont été envoyés et de nombreuses mairies ont répondu favorablement, permettant de les tapisser aux couleurs de la CGT !

Le Comité régional CGT Occitanie va mettre sa pierre à l'édifice en prenant en charge une grande partie de la communication sur l'ensemble de la région :

- **RADIOS :** des spots de 20 secondes seront diffusés à partir du 17 mars

# Elections TPE 2021, un enjeu pour toute la CGT



© AdobeStock

jusqu'au 28 mars (selon les radios) sur **CHERIE FM** (Albi, Béziers, Carcassonne, Castres, Montpellier, Narbonne, Perpignan, Rodez, Toulouse), **HIT RADIO** (Gers), **NOSTALGIE** (Alès, Bagnères-de-Bigorre, Bédarieux, Montauban Quercy Gascogne, Toulouse), **NRJ** (Béziers, Montpellier, Nîmes, Perpignan, Tarbes/Lourdes, Toulouse), **PYRENEES FM** (Pyrénées-Orientales, Ariège), **RADIO FM** (Toulouse), les **RADIOS LIBRES OCCITANIE** (*Divergence FM - Radio Campus Montpellier - Radio Clapas - Campus FM Toulouse - Fil de l'eau Isle Fleurance - Radio Mon País - Radio Nîmes - Canal Sud - Radio Temps Rodez - Radio Campus 66 - Radio Croco - Radio Axe Sud - Radio Cap FM*), **RADIO 100 %** (Ariège, Aude, Gers, Hautes-Pyrénées, Tarn), **RFM** (Auch), **TOTEM** (Alès, Cahors, Decazeville, Figeac, Florac, Mende, Millau, Rodez, St-Chely-d'Apcher, Villefranche) et **VIRGIN RADIO** (Auch);

• **PUBLIPOSTAGE** : en direction des 32 000 salariés des HCR (Hôtels - Cafés - Restaurants) ;

• **PRESSE** : une page complète CGT sera dans le Magazine MIDI, le 21 mars, sur les éditions paraissant avec les journaux La Dépêche, le Midi Libre et l'Indépendant.

Les résultats paraîtront au mois d'avril. D'ici là, chacun doit gagner des voix au plus près. Faisons-en sorte d'en gagner un

maximum afin que, parmi nos 10 candidats, le plus possible puisse être élu !

## Liste des candidats



**GENDRE**  
Fabrice  
Technicien



**PEYROT**  
Jessica  
Monitrice éducatrice



**REGNIER**  
Jean-François  
Réceptionniste



**POUBLANC**  
Françoise  
Cuisinière



**BISCARLET**  
Valentin  
Responsable



**EL GADI**  
Fatima  
Secrétaire



**DUCERE**  
Christian  
Chef de cave



**KIEFER**  
Celia  
Secrétaire administrative



**BRUGUIERE**  
Marc  
Secrétaire administratif



**MUDARRA**  
Catherine  
Secrétaire administrative



© AdobeStock

# La CGT exige une véritable sécurité sociale professionnelle

*Avec l'emploi, la précarité et l'angoisse du lendemain, depuis janvier 2020, la COVID-19 est devenue un autre sujet de préoccupations de tous les citoyens de la planète, ce qui d'ailleurs aggrave tous les autres. Aujourd'hui, on parle des variants, de la vaccination, etc, etc. On nous parle beaucoup du monde d'après, sans donner aucune perspective encourageante pour les salariés de ce pays. Au contraire, le vrai virus ambiant est bien celui de la finance ! La course aux profits reste la règle avant la santé des salariés.*

L'argent public est investi massivement et n'empêche en rien les plans de licenciements ! On en arrive à ce que les salariés licenciés s'autofinancent leur propre licenciement ! Les politiques ont choisi : on accompagne le capital plutôt que le combattre ! Ça suffit ! C'est insupportable ! On a urgemment besoin d'un plan de riposte !

Il y a besoin de donner des perspectives aux salariés de ce pays et toutes les forces politiques et sociales dites progressistes devraient prendre à bras le corps cette responsabilité.

Pour ce qui nous concerne, il me semble que la période n'a jamais été aussi propice pour porter encore plus haut et fort les revendications que portent la CGT depuis très longtemps : les 32 heures, le nouveau statut du travail salarié, la sécurité sociale professionnelle et un salaire à vie !

La philosophie du texte, écrit par le Conseil National de la résistance, dès 1943, recueil de mesures à mettre en œuvre à la libération et intitulé « les jours heureux », était de vivre sans l'angoisse du lendemain, de la maladie ou de l'accident du travail, en cotisant selon ses moyens et en recevant selon ses besoins.

Il a servi de feuille de route pour mettre en place de grandes réformes dont « un plan complet de Sécurité sociale visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État ».

Notre système de Sécurité sociale est le fruit d'affrontements de classes caractérisés par les luttes sociales et politiques dans lesquelles la CGT a été une actrice incontournable. Le pays était en ruine, au sortir de la seconde guerre

mondiale, mais ils n'ont pas eu peur d'être utopistes ! Et ils ont eu raison ! Et, aujourd'hui, nous sommes toujours fiers de posséder un tel outil de protection sociale.

**Il est temps de reprendre la main, de changer la donne dans les têtes et de rappeler qui crée la richesse ? Ce sont les salariés et non les actionnaires !**

La situation que nous vivons depuis début 2020 doit nous interroger et nous oblige à repenser à un système où les salariés n'auront plus peur du lendemain.

Depuis de nombreuses années, la CGT porte l'objectif d'un nouveau statut du travail salarié avec comme colonne vertébrale une Sécurité sociale professionnelle constituée de droits individuels et garantis collectivement.

La sécurité sociale professionnelle, le gouvernement l'a mise à l'essai l'an dernier lors du premier confinement. En effet, en généralisant le chômage partiel, il a permis à de nombreux salariés de ne pas perdre leur travail, même s'il est vrai qu'ils ont perdu en rémunération.

# La CGT exige une véritable sécurité sociale professionnelle



© Gérald Verrier

**Pourquoi le gouvernement, au service du patronat, refuse catégoriquement un nouveau confinement ?**

**Ne serait-ce pas pour éviter que les salariés réfléchissent et prennent conscience qu'un nouveau modèle, basé sur l'espoir et la répartition des richesses, voit le jour ?**

La responsabilité de la CGT, c'est de placer cette proposition alternative, fondatrice du monde d'après, entre les mains des travailleurs. Et, comme cela l'a été par le Conseil National de la Résistance, il faut élargir et proposer à toutes les forces de progrès syndicales, associatives et politiques.

L'intérêt général est prioritaire ! Il est urgent de dépasser les clivages, les intérêts partisans, entre toutes ses forces alors que notre adversaire est clairement identifié, le Capitalisme. Il est urgent et possible de penser et de construire ce projet fédérateur et émancipateur.

C'est la seule façon de redonner l'espoir, des perspectives, et de faire reculer toutes les idées nauséabondes de l'obscurantisme ou de l'extrême droite !

La CGT exige donc une véritable sécurité sociale professionnelle tout au long du parcours professionnel, et plus largement du parcours de vie, s'inscrivant dans l'exigence de rendre effectif le droit au travail pour toutes et tous.

Elle vise à garantir des droits individuels et collectifs à tous les salariés qui ne sont pas en exercice dans un emploi.

**Tel que définie dans la fiche numéro 7 des repères revendicatifs de la CGT, la CGT propose de la construire à partir de sept exigences :**

- dans une période de transition entre deux emplois, maintien des droits du salarié acquis dans son dernier emploi ou le plus favorable en cas d'emploi précaire, puis transférabilité des mêmes droits (et de leur ancienneté) dès l'obtention du nouvel emploi,
- permettre l'accès ou le retour à l'emploi de qualité des privés d'emploi (indemnisés ou pas), des « bénéficiaires » des minima sociaux, des primo-demandeurs d'emploi,
- la responsabilité sociale du donneur d'ordre vis-à-vis de ses sous-traitants,
- la responsabilité sociale et financière mutualisée des entreprises de la branche ou/et du bassin d'emploi pour accompagner le reclassement effectif et/ou les évolutions professionnelles des salariés, quels que soient leurs statuts,
- le financement par la réorientation des cotisations sociales et des aides publiques à l'emploi vers une caisse de sécurité sociale professionnelle gérée démocratiquement,
- un service public de l'emploi rénové accessible à toutes et tous les salariés,

- un véritable dialogue social inter-professionnel, professionnel et territorial.

Cet objectif est indissociable de notre recherche d'une société de plein emploi, d'inclusion sociale pour un développement économique et humain durable.

On ne peut que constater que la précarité, la pauvreté explosent. Il est inadmissible de voir nos personnes âgées, nos étudiants, ne plus pouvoir se soigner, souffrir de la faim, et grossir les rangs déjà longs de ceux qui sont déjà dans la peine. Et ça se passe ici, ici et aujourd'hui!!!

En août 1975, à Jacques CHIRAC, alors Premier ministre, qui affirme, à propos de la crise, que l'on aperçoit « *la sortie du tunnel* », Georges SEGUY rétorque que « *s'il voit le bout du tunnel, c'est qu'il marche à reculons et qu'il confond l'entrée avec la sortie.* »

Nous sommes à nouveau aujourd'hui dans ce tunnel. Faisons-en sorte de donner la bonne direction à tous les salariés et faire que la sortie du tunnel nous amène, même si la route risque d'être longue et sinueuse, vers un monde plus juste, plus équilibré, en clair, un monde meilleur pour tous !

**Lionel PASTRE**

# Le Contrat de Plan Etat Région et de Relance

## QUEZAQUO?...

### Un peu d'histoire

La planification, conçue par le Conseil National de la Résistance, est née en 1947, pour faciliter la reconstruction de la France.

Le 31 décembre 1958, un décret crée les plans régionaux de développement économique et social et d'aménagement du territoire.

De fait, cela donne déjà une différenciation territoriale et une place à la négociation avec les autorités locales.

Au fil du temps, les plans nationaux deviennent seulement incitatifs et finissent par disparaître.

La construction européenne, lancée en 1957, met en place une politique en faveur de la cohésion économique et sociale des territoires et crée le FEDER (fond européen de développement régional) en 1975. Le FEADER (fond européen pour le développement agricole) verra le jour en complément de la PAC (politique agricole commune) en 2000.

Le niveau régional s'impose donc comme un échelon de référence pour

élaborer les politiques françaises ou européennes de développement spatial.

### La méthode

Les CPER s'inscrivent dans la définition même de la contractualisation en trois temps :

- un temps de discussion explicite sur les objectifs recherchés et sur les moyens correspondants ;
- des engagements réciproques sur un calendrier d'actions et de réalisations à moyen terme,
- des clés de contribution financière conjointe à la réalisation des objectifs.

### Pour conclure

Le CPER est l'outil contractuel qui permet à l'Union européenne, à l'Etat et aux Régions de coordonner et de cofinancer des actions répondant à des enjeux et à des objectifs de développement européens, nationaux et territoriaux partagés.

Il s'inscrit dans un temps de programmation de moyen terme, à horizon de 6 ans. (2021/2027).



© AdobeStock

# Le Contrat de Plan Etat Région et de Relance

## Une négociation dans un contexte social et économique compliqué

La pandémie de la Covid-19 intervenue en 2020 a entraîné des répercussions majeures sur la vie sociale et économique, qui ont appelé des mesures européennes, nationales et régionales inédites, financées par la dette.

L'Etat et les Régions ont dégagé des enveloppes exceptionnelles visant à soutenir la vie sociale et économique, via des plans d'urgence ou de relance.

Le 3 septembre dernier, le Premier ministre a annoncé un plan de relance de 100 milliards d'euros.

Le 28 septembre, un accord de partenariat entre l'Etat et les Régions a été signé. Il met sur la table 20 milliards de l'Etat et 20 milliards des Régions, qui devront être mis en œuvre sur la base de la territorialisation et de la différenciation des aides.

### Et en Occitanie ?

Le conseil régional a adopté un Plan régional d'urgence sanitaire, économique et solidaire de 379 M€, un Plan de relance pour l'emploi régional de 74 M€, et consacré 56 millions d'euros à d'autres mesures.

Il a adopté l'acte I de son plan de relance intitulé « Green New Deal »

(« Pacte vert »), en référence à l'European Green New Deal (le « Pacte vert pour l'Europe ») initié par l'Union européenne, qui vise une neutralité climatique à l'horizon 2050.

L'Etat et les Régions ont souhaité adosser une partie des crédits de relance à l'outil partenarial et contractuel du CPER.

Aussi le prochain CPER qui sera signé, en Occitanie, à l'automne 2021, intégrera un volet « Relance » qui courra sur les années 2020-2021.

### Les chiffres :

Pour l'Occitanie, l'Etat consacrera 2,78 milliards d'euros sur deux temporalités :

- 900 millions d'euros au titre du plan de relance 2021-2022,
- 1,2 milliard d'euros de crédits contractualisés au titre du CPER 2020-2027,
- 693 millions d'euros de crédits dits « valorisés », qui bénéficieront aux acteurs du territoire régional sur la durée totale de programmation du CPER tout en restant gérés par l'Etat.

La Région Occitanie s'est engagée à s'aligner sur ces montants, voire au-delà pour ce qui concerne le domaine ferroviaire.





## Les domaines d'intervention des politiques publiques dans le cadre du CPER :

- La transition écologique, et énergétique ;
- La recherche, l'innovation : l'hydrogène vert, l'industrie et la santé du futur ;
- L'enseignement supérieur : les campus « connectés » ;
- La cohésion sociale et territoriale : le littoral, l'aménagement numérique, le désenclavement routier et ferroviaire et le canal des deux mers.

Les enseignements tirés de la crise Covid-19 ont conduit la Région et l'État à inclure également dans le CPER des opérations liées à la santé, la formation professionnelle et le développement économique (avec une place centrale à l'agriculture), l'inclusion numérique, les infrastructures de mobilités, la culture, le patrimoine, le tourisme et le sport.

## La CGT et l'aménagement du territoire

Des politiques publiques en opposition avec une vision humaniste du territoire :

- Les politiques d'austérités qui affectent les services publics (fermeture de bureaux de poste, de

gares, de guichets sécurité sociale, fermeture de 2/3 de maternités en 4 ans, de services importants de l'État, de trésoreries, etc.) et l'étranglement financier organisé des collectivités locales sont autant de contradictions avec les ambitions que nous portons.

La conception de la compétitivité basée sur l'attractivité et la concurrence entre les territoires s'accommode mal d'un développement équilibré et harmonieux de territoires.

- Deux métropoles (Montpellier et Toulouse), qui ne partagent pas les richesses avec les territoires voisins.

La CGT porte un projet d'aménagement humain et durable du territoire, qui doit viser avant tout à créer les conditions spatiales favorables à l'épanouissement de la vie individuelle et sociale, tout en protégeant les ressources naturelles.

Le progrès social et environnemental, c'est possible !!!

Il doit assurer le bien-être des femmes et des hommes par un meilleur équilibre entre efficacité économique, préservation de l'environnement et réponse aux besoins sociaux de notre société.

## Pour cela, nous revendiquons :

- Un contrôle de l'argent public, avec l'évaluation et le conditionnement des aides publiques à des critères sociaux et environnementaux.
- Une gestion des services publics et des équipements publics qui doit être guidée par des critères sociaux, sociétaux, environnementaux et économiques.
- Un logement digne, accessible, évolutif et adaptable pour toutes et tous quelle que soit sa situation géographique, son âge, son handicap, ses moyens. De plus, l'accélération la rénovation énergétique des logements dans le parc social et le parc privé est un enjeu environnemental et humain.
- Des transports adaptés partout sur le territoire régional : le déplacement de personnes et de marchandises est un droit fondamental qui confère aux transports un caractère d'intérêt général.
- Le droit à l'énergie : la transition énergétique ne sera un succès qu'avec un service public répondant aux besoins de la nation, avec un

# Le Contrat de Plan Etat Région et de Relance

mix énergétique qui ne surévalue pas la capacité de développement des énergies renouvelables et qui intègre de véritables filières industrielles, pourvoyeuses d'emplois durables et des garanties collectives de haut niveau.

- La mise en place d'un véritable service public de l'eau pour une répartition et un accès équitable pour tous, et une réelle volonté politique de préservation de la ressource.
- Le numérique au service de l'humain et de l'attractivité de notre territoire: en finir avec les zones blanches, favoriser les tiers lieux

pour favoriser les échanges citoyens et des salariés.

## Les mandats CESER dans tout ça ?

Le CESER est obligatoirement saisi sur les documents budgétaires régionaux (Orientations budgétaires, Budget primitif...) ainsi que sur les schémas régionaux (SRDEII, SRADDET...), les orientations générales dans le domaine de l'environnement.

Le CESER peut également, de sa propre initiative, se saisir pour émettre des avis sur toute question entrant dans les compétences de la région.

Avec la loi NOTRe du 7 août 2015 renforçant les compétences des régions,

le CESER peut contribuer à l'évaluation et au suivi des politiques publiques régionales.

Le Contrat de Plan Etat Région et de Relance est actuellement en cours d'examen par les conseillères et conseillers.

Les camarades mandatées et mandats CESER sont donc à disposition des Unions Départementales et du Comité Régional pour échanger sur les sujets qui sont étudiés dans leurs commissions. Avec Vanessa, Agnès, Chantal, Martine, Chantal, Sabine, Sandrine, Christine, Michel, Florian, Gilles, Xavier, Ludovic, Francisco, Jean-Jacques, Stéphane, le CESER doit être un outil de compréhension des politiques territoriales.



Photo : Archive CESER CGT



# Journée internationale des droits des femmes

*La journée du 8 mars est aujourd'hui largement célébrée, y compris par des forces, des organisations qui, non seulement n'étaient pas présentes à ses origines, mais qui ont été quelquefois, soit indifférentes, soit méprisantes, vis-à-vis de ces manifestations.*

### Un peu d'histoire :

1909 :

Le Parti Socialiste Américain organise chaque année un « Woman's Suffrage Démonstration » pour conquérir le droit de vote des femmes.

1909-1910 :

Des chemisières de New-York mènent une grève qualifiée de « grève du mouvement des femmes » et apportent leur soutien au « Wooman's Day ».

1910 :

Clara Zetkin propose « une journée où serait propagée la nécessité d'une lutte commune des travailleurs, manuels et intellectuels, et où les revendications particulières des femmes dans le domaine politique, social et économique, seraient plus particulièrement défendues ».

19 mars 1911 :

Un million de femmes manifestent en Europe (Allemagne, Autriche, Danemark et en Suisse).

8 mars 1913 :

Des femmes russes organisent des rassemblements clandestins.

8 mars 1914 :

Des rassemblements sont organisés en France, Suède, Russie. En Allemagne, les femmes réclament le droit de vote.

8 mars 1915 :

A Oslo, des femmes défendent leurs droits et réclament la paix.

8 mars 1917 :

A Saint-Petersbourg, des ouvrières manifestent pour réclamer du pain et le retour de leurs maris partis au front.

8 mars 1921 :

Lénine décrète le 8 mars journée des femmes.

8 mars 1977 :

Les Nations Unies officialisent la Journée Internationale des Femmes.

### L'implication de la CGT pour le 8 mars

1944 :

Marie Couette est une camarade résistante et Secrétaire Confédérale de la CGT. Elle représente la CGT à l'Assemblée Constituante, et elle défend :

- les droits des femmes dans le travail ;
- la réforme du Code Civil pour l'égalité des droits des femmes mariées ;
- la modification de la déclaration des droits, pour dire « les Hommes et les Femmes naissent libres et égaux en droits » ;
- L'abolition de l'abattement de 10 % sur les salaires féminins, qui sera obtenue en 1945.

Après 1945,

chaque 8 mars est utilisé par la CGT :

- pour déposer des cahiers revendicatifs auprès des patrons et des Pouvoirs Publics ;
- pour des manifestations de rue avec d'autres organisations (pour la démocratie et la place des femmes dans la société, pour la paix et la solidarité).

# Journée internationale des droits des femmes



Archive CGT Midi-Pyrénées

### 1946 :

- 1<sup>re</sup> conférence CGT de « la main d'œuvre féminine » (ce vocabulaire sera employé jusque dans les années 80);
- création du « bulletin des travailleuses »;
- création d'un Conseil National des Femmes avec les Unions Départementales et les Fédérations.

### 1948 :

Participation de la CGT aux manifestations organisées par la Fédération Démocratique Internationale des Femmes.

Cette fédération a été créée en 1945. Elle rayonne sur environ 80 pays, relevant soit du « bloc de l'Est », soit des pays capitalistes où existent des forces communistes actives.

### 1949 :

Cette période est marquée par la guerre froide, la crainte d'une nouvelle guerre atomique, les guerres coloniales.

Ce contexte marque fortement le contenu du 8 mars.

La CGT équilibre le contenu de son appel, de façon à mobiliser les femmes pour la paix, sans oublier le contenu revendicatif.

### 1950 :

La page mensuelle « la Femme » et l'hebdomadaire « le Peuple » appellent à aller par milliers auprès des directions et des pouvoirs publics exiger les 3000 francs par mois, avec effet rétro-actif au 1<sup>er</sup> décembre.

Un encadré précise: le 8 mars, femmes, mères, toutes ensemble, faisons de la journée internationale des femmes une grande journée de lutte pour la paix et la libération des peuples.

### 1951 :

Un appel confédéral demande aux femmes d'exiger :

- l'augmentation des salaires;
- à travail égal, salaire égal;
- la diminution des cadences;
- la suppression des abattements d'âge;
- la semaine des 40 heures en 5 jours payée 48 heures comme en 1936;
- l'augmentation des allocations familiales.

### A partir des années 1960 :

La période est caractérisée par :

- un nombre toujours plus important de femmes dans la vie active;
- le passage d'une majorité d'ouvrières à une majorité d'employées;
- une tendance à maintenir l'activité salariée après le mariage et après les naissances;

- un recul de la notion de salaire d'appoint;
- l'autonomie financière qui conduit à l'exigence d'autonomie de la personne.

La CGT entreprend une campagne de longue durée pour « gagner du temps et les moyens de vivre ».

Cette campagne lui permet d'appréhender le rapport entre le temps de travail et temps domestique.

Elle permet aussi de faire bouger l'image globale des femmes dans la société.

### 1965 :

Assises nationales pour la réduction du temps de travail.

### 1966 :

Conférence nationale pour les revendications et l'organisation des travailleuses.

### 1967 :

Rencontre nationale pour l'égalité des salaires.

### Le 8 mars 1968 :

Une déclaration du bureau confédéral appelle à :

- une semaine revendicative du 4 au 9 mars;
- des délégations de masse;
- des initiatives de solidarité avec le peuple Vietnamien;
- rappeler l'historique du 8 mars.

## Les années 1970 :

Ces années sont celles de l'émergence du « mouvement des femmes ». Mai 1968 sera un bouleversement culturel. Il touche à tous les domaines mais est marqué par l'irruption de la jeunesse, de la contestation de toutes les structures de domination, de classe, de sexe, institutionnelle, organisationnelle.

A l'appui de la reconnaissance qu'elles ont acquise au travail et dans la société, les femmes exigent le respect et la maîtrise de leur corps (droit à la contraception et à l'avortement, droit au plaisir).

La CGT revendique :

- l'augmentation et l'égalité des salaires pour un travail égal ;
- la réduction du temps de travail et de l'intensité ;
- l'emploi, la formation professionnelle et la promotion ;
- les droits sociaux de la maternité.

## 1975 :

Décrétée « Année internationale des Femmes » par l'ONU.

Le journal « Antoinette » mène campagne sur le thème « changer la vie ».

Le 8 mars, des dizaines de milliers de femmes manifestent en France.

## 1980 :

Une semaine d'expression et d'action des travailleuses est organisée pour :

- leur donner la parole ;
- élaborer avec elles les revendications correspondant à leurs besoins ;
- agir avec elles par tous les moyens susceptibles de les rassembler.

Le volet solidarité internationale n'est pas oublié (désarmement et paix, soutien aux femmes du Chili...).

## 1982 :

Le nouveau gouvernement de gauche donne un caractère officiel à la journée du 8 mars.

## Depuis 1982 :

Le contour « officiel » et institutionnel du 8 mars tend à prendre le pas sur l'aspect luttes.

Cependant l'officialisation de cette journée oblige les médias, les pouvoirs publics, les responsables politiques à faire le point sur la situation des femmes et avancer des propositions.

## **La CGT poursuit son combat syndical et féministe avec :**

- des initiatives dans les entreprises et sur le plan confédéral ;
- des interventions, des manifestations ;
- des colloques ;
- etc.

Il est difficile d'y voir clair dans les origines réelles de la datation du 8 mars. A chacune des hypothèses, se rattache une interprétation politique possible :

- la référence à la grève des ouvrières américaines permet d'ancrer les revendications du 8 mars sur celles des travailleuses ;
- la référence aux manifestations pour le droit de vote permet de valoriser la dimension politique et citoyenne du 8 mars ;
- la troisième hypothèse permet aux détracteurs du 8 mars de faire apparaître cette journée comme résultant « des ordres de Moscou » et d'en discréditer la portée universelle.



# Journée internationale des droits des femmes



### Pour poursuivre le débat, mais bon, ça urge d'avancer :

L'égalité entre femmes et hommes, un enjeu de société.

Le féminisme ce n'est pas la guerre des sexes ;

Être féministe quand on est un homme, ce n'est pas un gros mot. De plus en plus d'hommes ne veulent plus être enfermés dans des rôles stéréotypés et ils veulent sortir des rapports de domination homme femme.

Cependant, l'impatience des femmes est grandissante, juste, progressiste et humaniste. Avec la crise sanitaire, les femmes sont les plus touchées : violences conjugales et intra familiales dramatiquement en hausse, charge familiale et professionnelle démultipliée (télétravail, garde des enfants, ménage en même temps), précarité professionnelle augmentée, etc.

### Se poser les bonnes questions pour ne pas se tromper de combat :

Qui est gagnant de l'inégalité salariale dans l'entreprise, l'homme ? qui à travail égal avec une femme gagne plus ? le patron ?

Les deux mois qui correspondent symboliquement à la différence de salaire horaire brut moyen entre les

hommes et les femmes dans une année vont dans la poche de qui ?

### Les femmes et la CGT

Les femmes ont besoin de la CGT et la CGT a besoin des femmes.

Pour être en phase avec les aspirations des salarié-e-s, la CGT ne peut pas être à l'offensive sans laisser la place qui leur revient à celles qui représentent près de 50 % du salariat.

Et nous ne pourrions gagner l'égalité au travail qu'en faisant l'égalité dans la CGT. La question de l'égalité Femmes/Hommes nous concerne donc tous et toutes.

Depuis 120 ans, les femmes se battent avec et dans la CGT pour leur émancipation. Le chemin déjà accompli par la CGT nous donne de solides points d'appui pour ancrer le féminisme au cœur des orientations de la CGT.

Lutter dans le même mouvement contre les rapports de domination de genre et les rapports sociaux de classes, tel est l'objectif du féminisme syndical que la CGT veut faire vivre.

### Finalement

Le 8 mars, ce n'est pas la journée de LA femme, ce n'est pas la Saint Valentin ou la fête des mères, le jour où nous faire

des cadeaux ou, exceptionnellement, faire la vaisselle à notre place.

Le 8 mars, c'est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes, le moment de se mobiliser pour gagner enfin l'égalité dans notre vie dans son ensemble, personnelle et professionnelle. La domination masculine, le patriarcat sont loin d'être abattus.

Le féminisme, c'est une lutte de classes qui se bat contre les ravages du capitalisme et du néolibéralisme qui sont en train de tuer la planète et de surexploiter notamment quantité de travailleuses et aussi de travailleurs.

Les droits des femmes ont besoins de toutes et de tous, là où ils se trouvent (organisations syndicales, parti politiques, associations, collectifs).

Les droits des femmes sont universels, inconditionnels.

« N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant »  
Simone de Beauvoir.

**Christine SANCHEZ**

## Un nouveau membre au CESER Occitanie : Martine PEDULLA



Je suis la 7<sup>e</sup> d'une fratrie de 8 enfants, avec des parents nés en Algérie et débarqués en 1964 dans un petit village de 100 habitants des Gorges du Tarn, en Lozère.

Nous avons toujours été considérés comme des « émigrés » et la règle était de ne surtout pas se faire remarquer, de ne pas faire de vagues... Mais je n'arrivais pas à rentrer dans le moule et j'ai toujours été un peu « rebelle » et désobéissante, ce qui m'a valu pas mal de punitions... ! Je n'arrivais pas à trouver ma place et je trouvais toujours injuste de ne pas pouvoir m'exprimer et affirmer ma liberté de penser.

En grandissant, durant mes années de lycée, j'étais toujours présente dans les manifestations et à toutes les occasions de m'élever contre les injustices.

Ensuite, je suis entrée dans la vie active, puis je suis devenue maman, 3 fois...

Après mon retour en Lozère, j'ai recommencé à participer aux manifestations mais ce qui m'a fait sauter le pas pour la syndicalisation, c'est la rencontre avec mon compagnon, Secrétaire Général de la FAPT48.

Depuis, je me suis engagée au niveau local (CE de la CGT) et national (CE de la CGT Agri).

Je me suis également engagée dans mon travail en tant que représentante du personnel (CHSCT, CT, CA) de l'Institut Agro (fusion de Montpellier Sup Agro et Agro Campus Rennes)...

Les formations syndicales m'ont vraiment permis de comprendre la CGT et, à présent, je me sens vraiment à ma place, entourée de camarades convaincus et motivés... Une vraie famille!

Je suis vraiment heureuse de pouvoir m'investir au CESER Occitanie et j'espère pouvoir amener ma contribution dans les différents chantiers des commissions dont je fais partie.

## A vos agendas



### Formation IRT : La bataille idéologique et le pouvoir des mots

**ATTENTION**  
changement de date

*Les 17 et 18 mai 2021 à Toulouse (au lieu du 10 et 11 mai).*

Les stratégies mises en œuvre pour dévoyer le sens des mots. Lecture historique, sociologique de l'utilisation des mots par les dirigeants, gouvernement, patronat.

Le langage outil d'échanges ou outil de la pensée dominante?

Les « experts » des médias, les « décideurs » politiques et ou patronaux ont-ils un langage particulier? Est-il neutre ou participe-t-il de la bataille des idées?

Pour la CGT, rétablir le sens des éléments de langage est essentiel.



# Tourisme Loisirs Culture Occitanie

- Une association de Tourisme de proximité **à votre écoute**
- La mutualisation des activités pour un **Prix Adapté**
- Des vacances de qualité pour tous, **au juste prix** (Locations, villages vacances)
- Des vacances en famille et en groupe
- Des vacances adaptées à vos envies et vos besoins : **une autre façon de voyager**
- Un service billetterie **à tarifs préférentiels**
- Un tourisme à taille humaine, privilégiant les acteurs issus de l'économie sociale et solidaire locale
- **Tarifs collectivité**  
Locations, villages vacances
- réduction **jusqu'à 40 %** sur les forfaits ski dans les Pyrénées, les Alpes, le Jura...
- Cinéma, concerts, parcs de loisirs, musées en Occitanie **à tarifs réduits**
- Une assurance sports et loisirs **incluse dans l'adhésion**

## Toulouse :

3, rue Merly  
31000 Toulouse  
www.tlcmp.fr  
contact@tlcmp.fr  
Tél. 05 61 29 83 29

## Nîmes :

83, rue André Le Nôtre  
Bât. Actipolis A3  
Ville Active  
30900 NÎMES  
tourismeloisirslr.com  
Tel.: 04 66 67 29 20

